

## Bulletin d'histoire politique

# Du Military Service Act aux émeutes de Québec : l'effort de guerre canadien-français vu de France (1914-1918)

Carl Pépin



Volume 17, Number 2, Winter 2009

Le Québec et la Première Guerre mondiale 1914-1918

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1054722ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1054722ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique  
VLB Éditeur

### ISSN

1201-0421 (print)  
1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Pépin, C. (2009). Du Military Service Act aux émeutes de Québec : l'effort de guerre canadien-français vu de France (1914-1918). *Bulletin d'histoire politique*, 17(2), 89–110. <https://doi.org/10.7202/1054722ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2009

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

# Du *Military Service Act* aux émeutes de Québec: l'effort de guerre canadien-français vu de France (1914-1918)

CARL PÉPIN  
*Historien*  
*Université Laval*

## Introduction

L'histoire des relations entre la France et le Québec depuis le xviii<sup>e</sup> siècle est généralement bien circonscrite<sup>1</sup>, mais l'important chapitre de la Grande Guerre est jusqu'à présent relativement ignoré<sup>2</sup>. En effet, malgré que la France, l'« ancienne mère patrie » des Canadiens français traverse entre 1914 et 1918 la pire guerre de son histoire, l'intérêt que certains de ses représentants portent sur le Québec ne s'est jamais totalement effacé. Dans un sens comme dans l'autre, les Français et les Canadiens français ont mutuellement contribué à l'effort de guerre des Alliés, que ce soit par des contributions en or et en biens aux diverses œuvres philanthropiques ou par une présence active dans les tranchées.

Et les chroniqueurs français apprécient généralement la contribution canadienne-française, du moins officiellement. Malgré tout, certains d'entre eux aimeraient que le Québec fasse davantage pour cette « ancienne mère patrie » envahie qui lutte littéralement pour sa survie. Des bureaux du Haut-commissariat canadien à Londres jusqu'au Grand Quartier général de l'armée française à Paris, la question de la mobilisation du Québec à la guerre de 1914-1918 soulève régulièrement l'attention. Si les Canadiens français ne veulent pas se battre pour l'Empire britannique, leur patrie « légale » vu que le Canada est un Dominion, peut-on au moins les convaincre de faire quelque chose pour la France ?

Pour en arriver à ce constat, il importe de rappeler le contexte international de l'époque. Fort de sa victoire en 1871, le nouvel empire allemand veut sa part de colonies pour alimenter son économie en plein essor.

Meurtrière de sa défaite et amputée de deux provinces, la France peut partiellement compenser par l'acquisition de nouvelles colonies et procéder ainsi à l'extension de son empire. De leurs côtés, les Britanniques et les Russes sont soucieux de maintenir leurs possessions dans leurs sphères d'influence respectives. À toutes ces causes l'on peut ajouter les rivalités politiques relevant de la nature des nationalismes parfois exacerbés et des tensions ethniques, en particulier dans les Balkans<sup>3</sup>.

Comme on pouvait s'y attendre, l'« étincelle » qui fait éclater ce baril de poudre survient le 28 juin 1914, à Sarajevo, au moment de l'assassinat par un nationaliste serbe de l'archiduc Franz Ferdinand, l'héritier du trône d'Autriche-Hongrie. Globalement, cet attentat sert de prétexte (parmi d'autres) à l'Allemagne pour déclarer la guerre à la Russie, le 1<sup>er</sup> août. En réaction, la France mobilise ses armées le lendemain. Le 3, l'Allemagne déclare la guerre à la France et fait marcher ses troupes sur son territoire en violant la neutralité de la Belgique. Cela pousse, le 4 août, le Royaume-Uni à prendre part au conflit, alléguant intervenir officiellement dans le but de sauver la Belgique violée dans sa neutralité.

En août 1914, l'opinion générale est que cette guerre, annoncée comme « fraîche et joyeuse », va rapidement se conclure. Ce serait les résultats des affrontements entre les armées françaises et allemandes qui décideraient de l'issue finale du conflit. L'état-major allemand souhaite jeter contre la France la presque totalité des forces du Reich, au cours d'une campagne qui durerait au plus six semaines. La France vaincue, il ne resterait qu'à se retourner contre la Russie. Face aux armées françaises, britanniques et belges qui offrent une surprenante résistance, les forces allemandes qui marchent sur Paris sont forcées de marquer une pause, de s'enterrer, laissant en plus des morts sur le terrain la perspective d'une guerre beaucoup plus longue que prévu.

### **La marche à la guerre : combattre pour la « France » ?**

Par son statut de Dominion au sein de l'Empire britannique, le Canada se trouve aussi, le 4 août, automatiquement en guerre contre l'Allemagne et ses alliés. Libre cependant de déterminer la nature de la contribution, le gouvernement fédéral procède d'emblée à la levée d'un premier contingent de 30 000 hommes qui s'entraînent initialement à Valcartier, au Québec. Ces premiers efforts sont conjugués avec une opinion publique qui, généralement, accueille avec un relatif enthousiasme cette guerre. Naturellement, les Canadiens d'origine britannique s'enrôlent massivement pour leur patrie d'origine, qu'ils ont quittée, pour bon nombre d'entre eux, il y a une décennie à peine. Il est probable que du côté des Canadiens français, sépa-

rés de la France depuis plus de cent cinquante ans, il en faudrait davantage pour les convaincre de s'enrôler dans une pareille mesure. Vont-ils donc le faire pour la France ?

La France de 1914-1918 n'est peut-être pas, sur le plan militaire, la puissance qui peut dicter la stratégie des alliés, mais elle représente une force morale, voire celle de la *Civilisation* contre la *Barbarie*. Les journaux d'époque parlent alors d'une France à la tête d'une « coalition » pour le *Droit*, la *Liberté* et l'*Humanité*. Ainsi, la France cherche à se rallier les nations, dont la canadienne-française, par le biais de cette stratégie qu'on pourrait qualifier d'« émotive »<sup>4</sup>. Il s'agit de redresser les liens avec l'Amérique<sup>5</sup>.

Que pensent les Canadiens français de cette guerre ? De l'attitude de la France dans ce conflit ? La censure n'empêche pas les Canadiens français d'être au courant, grâce aux télégrammes des agences de presse filtrés par leurs propres journaux, du drame vécu par les populations franco-belges au début de la guerre. Le Québec n'est pas épargné par les vagues d'enthousiasme associées à l'entrée automatique du Canada dans la guerre au sein de l'Empire britannique, et par extension aux côtés de la France. « [...] les foules en délire à Montréal et Québec furent plus nombreuses que celles de la très britannique Toronto »<sup>6</sup>. La presse canadienne décrit l'unité temporaire affichée par Canadiens français et anglais face à l'effort de guerre. Ce n'est que bien des mois plus tard, dans les principaux journaux du Québec à partir de 1917, que des appels patriotiques au nom spécifique des anciennes mères patries (France et Angleterre) seront lancés de manière plus systématique afin de stimuler ce consensus en train de s'effriter.

Cependant, avant de suivre la France, les Canadiens français pourraient croire que celle-ci paye, en quelque sorte, le juste prix pour ne pas être restée dans le droit chemin de la religion catholique<sup>7</sup>. Il est doublement tentant de le croire à la lumière des écrits de l'un de leurs plus brillants intellectuels, soit Henri Bourassa. Celui-ci est un catholique ultramontain, voire un réactionnaire qui ne peut concevoir l'idée que l'on aille défendre une France qui a mis les curés à la porte au début du siècle. Sa foi profonde et ultramontaine va guider son attitude et en partie celle de son lectorat envers l'ancienne mère patrie. Pour Bourassa, la fracture de 1760, ce fameux « accident de l'histoire » désiré par Dieu a fait que ce peuple a dû lutter pour sa survie et a donc constitué une nouvelle race n'étant pas constitutionnellement redevable ni à la France ni à l'Angleterre. De plus, la société canadienne-française étant de plus en plus détachée de la société française, rien ne justifie la défense acharnée au profit d'un peuple qui, depuis quelques décennies, est imprégné de valeurs révolutionnaires et républicaines<sup>8</sup>.

C'est pourquoi, selon Susan Mann Trofimenkoff, des membres de l'élite canadienne-française tels Wilfrid Laurier, Henri Bourassa (en 1914), les maires de Montréal et de Québec, Médéric Martin et Olivier-Napoléon Drouin<sup>9</sup>, encouragent plutôt l'aide à la Grande-Bretagne, s'il faut absolument y aller. Ce qui aurait amené la presse locale à emboîter le pas<sup>10</sup>. Les leçons de la guerre du Transvaal ou d'Afrique du Sud (1899-1902), et par extension l'accrochage avec la France à Fachoda (1898) ont montré, selon Bourassa, que l'Angleterre poursuit néanmoins une politique visant simplement à la défense de ses intérêts et que, pour ce faire, tous les moyens sont bons.

Pour lui, l'obligation de servir l'Angleterre ne sauvera pas la civilisation française, comme le laissent entendre plusieurs. Cette façon de voir les choses est un leurre. Bourassa a forgé cette thèse bien avant le début de la guerre et, comme on vient de le voir, au fil des événements. Pour lui, l'impérialisme de Londres est la doctrine officielle de la politique étrangère britannique depuis les années 1890 et elle s'est traduite concrètement au Canada par l'obligation juridique de contribuer aux entreprises guerrières de l'Empire<sup>11</sup>. Bourassa croit plutôt que le premier devoir des Canadiens français va envers le Canada, malgré qu'ils puissent se sentir comme des citoyens de seconde classe au sein de la Confédération. De plus, il ne prétend pas combattre pour la Civilisation même pour la France et sous le drapeau anglais. Il réfléchit davantage au sort des Canadiens français hors Québec qui subissent le joug des *Boches de l'Ontario*, plutôt que dans l'optique d'affronter les vrais Prussiens dans les Flandres<sup>12</sup>.

Bien sûr, la France n'a pas cherché la guerre. L'héroïsme de ses soldats et l'impression d'un renouvellement de la foi catholique en 1914 ont pu amener certains intellectuels à l'appuyer, du moins moralement. Pour Omer Héroux, journaliste au *Devoir*, l'ampleur des sacrifices consentis par la France est incomparable. Son héroïsme est symptomatique de la conservation de ses vertus traditionnelles (chrétiennes). Par conséquent: Quel souhait former aujourd'hui pour la France si ce n'est qu'elle voit bientôt l'ennemi hors de ses frontières et qu'elle puisse reprendre, dans la fidélité à ses traditions et à ses croyances, le cours de ses glorieuses destinées»<sup>13</sup>. Bourassa et son équipe s'en remettent aux arguments politiques et constitutionnels afin de justifier leur position face à la France, tout comme ils le font généralement au sujet des droits et devoirs du Canada quant à la participation à la guerre en son propre nom ou celui de l'Empire britannique.

On retrouve toutefois des discours d'appuis à la France et à l'Angleterre, tant au début qu'à mi-parcours du conflit. Selon les contemporains, la nature des rapports entre Canadiens anglais et français reflète tout de

même, à plus petite échelle, les rapports entre la France et l'Angleterre. Par exemple, le député Armand Larvergne devant une foule réunie à Québec: «Toutes les divisions cessent en France et en Angleterre. [...] Ici, nous voyons le spectacle des citoyens de toutes les origines accueillant avec joie la nouvelle de la déclaration de la guerre contre l'Allemagne. Et je suis sûr que si, demain, nous sommes appelés à aller combattre, tous les Canadiens, à quelque race qu'ils appartiennent, répondront bravement à l'appel»<sup>14</sup>.

Dans son ensemble, le Québec de 1914 semble désireux de participer à l'effort de guerre, même si la plupart des gens ignorent la réalité des combats. À l'exemple des pays belligérants comme la France et l'Angleterre, une trêve est proclamée au Canada entre les partis politiques fédéraux, le 18 août. Voulant projeter une image d'unité nationale, les membres du parlement espèrent qu'à travers cette trêve les Canadiens puissent se reconnaître en une cause, soit celle de la défense des intérêts canadiens ou plus simplement l'idée de porter secours à une ancienne mère patrie. Comme mentionné précédemment, c'est surtout les Canadiens français qu'il faut convaincre.

En même temps, il ne faut pas être dupe, surtout lorsque l'on songe à l'intérêt, au type de soutien, voire même à la «loyauté» qu'un Canadien français peut manifester à l'égard de la France. Cette dernière est une alliée, mais ce n'est pas au nom officiel de la France qu'on évoque la notion de loyauté. Par exemple, les observateurs français de l'espace politique québécois savent à quel point les Canadiens anglais tiennent à ce que leurs compatriotes francophones, issus d'une «race étrangère» conquise par l'Angleterre, témoignent non pas d'une fidélité aveugle, mais d'une loyauté circonstancielle à l'Empire. On peut parler d'une «loyauté intéressée», mais pas nécessairement d'une «loyauté morale» des Canadiens français à l'Angleterre<sup>15</sup>.

On pourrait expliquer ce manque relatif d'intérêt des Canadiens français par leur faible poids au gouvernement fédéral, les trois ministres francophones du Cabinet Borden détenant des portefeuilles sans importance<sup>16</sup>. Bref, personne à Ottawa n'a le pouvoir de promouvoir le fait que l'appui à l'empire est légalement garant des libertés. Mais en fait, rien ne prouve que ces ministres canadiens-français «forts» auraient eu un impact significatif sur le soutien moral ou intéressé à la France, toujours perçue comme corrompue et décadente.

C'est donc davantage l'environnement politique canadien qui empêche les Canadiens français de se prononcer librement sur la nature du consentement qu'ils auraient voulu offrir à l'Empire britannique ou à la France. L'enthousiasme et les espoirs initiaux sont nettement palpables en

1914. Les manifestations urbaines constituent à ce titre de notables exemples. Certains croient que cette guerre (et sa conclusion rapide) permettra de développer les relations entre la France et le Canada<sup>17</sup>.

### **Jugements français du recrutement au Québec: la réaction journalistique**

Pour leur part, la plupart des chroniqueurs français qui traitent de l'épineuse problématique du recrutement et de la participation générale des Canadiens français à l'effort de guerre sont indulgents. Ils s'efforcent en effet de replacer la question dans son contexte politique, social, économique, tout en faisant les parallèles nécessaires avec la contribution factuelle, ici perçue en chiffres absolus. Ces interprétations masquent-elles une sorte d'hypocrisie ou d'autocensure? La montée du débat sur la conscription à partir de 1916 autorise-t-elle certains chroniqueurs à dire clairement ce qu'ils pensent de l'attitude du Québec?

Parmi les premiers accrochages sérieux, du moins publics, entre Français et Canadiens français sur le recrutement, on note la réplique du député libéral de Montmagny Armand Lavergne à Henri-Lefebvre d'Hellencourt, un Français d'origine devenu rédacteur en chef du *Soleil*. Celui-ci accuse Lavergne, au début de 1916, de vouloir être davantage un «Allemand» qu'un «Anglais», et d'empêcher la participation du Canada à la présente guerre. Outré, mais désirant sans doute jouir de son immunité parlementaire, Lavergne lui donne une cinglante réplique dans l'enceinte de l'Assemblée législative le 21 janvier. Pour ce dernier, d'Hellencourt n'a aucune leçon de morale à prodiguer aux Canadiens français. D'après son âge et son ancien rang de capitaine dans l'armée française, il serait tenu d'être mobilisé à l'heure actuelle. le capitaine d'Hellencourt continue à injurier les Canadiens qui jugent à propos de ne pas s'en aller, il pourrait bien avoir la répétition de la seule bataille qu'on lui connaisse, celle de la terrasse de Québec, contre un avocat de la place<sup>18</sup>.

Le zèle de patriote d'Hellencourt et son ardeur à vouloir embrigader le plus de Canadiens français possible dans la cause française lui auraient fait prononcer des paroles qui dépassent sa pensée. Par contre, en fin observateur de la scène québécoise, d'Hellencourt remarque, comme à peu près tout le monde, que le Québec, et plus généralement le Canada français, n'a pas fourni un nombre proportionnel de recrues en ce début de 1916 par rapport à la partie anglophone du pays.

Le Québec a-t-il dès lors manqué à ce «rendez-vous du patriotisme canadien»? Non, d'après cette expression de l'abbé français Charles Thellier de Poncheville<sup>19</sup>, qui est d'avis que l'opposition d'une de ces pro-

vinces canadiennes ne doit pas faire passer sous silence le nombre relativement important de ses concitoyens qui se trouvent sur les champs de bataille à l'été de 1917 : « Et pour juger équitablement cette attitude particulière au pays de Québec, il n'en faut pas ignorer les motifs, dans lesquels ni la fidélité à la France ni la loyauté à l'Angleterre ne sont directement en cause »<sup>20</sup>. Poncheville veut ramener le débat dans une orbite plus spirituelle, tout en ajoutant que le devoir des peuples croyant aux principes de la Civilisation « [...] mis en péril par l'iniquité allemande est de se porter à leurs secours »<sup>21</sup>. Est-il plus important de sauver un lambeau de terre disputé entre deux belligérants ou, mieux encore, les lambeaux de l'Évangile par lesquels s'est forgée la civilisation occidentale chrétienne ? Dans un Québec hautement catholique qui s'oppose à la conscription, cet argument est recevable.

Or c'est précisément l'opposition d'une de ces provinces canadiennes qui amène le journaliste Philippe Millet<sup>22</sup> à rédiger, le 11 août 1917, pour *L'Œuvre* un article dénigrant presque totalement l'effort de guerre du Québec. Millet écrit : « On doit la vérité à ses amis. Il est difficile de cacher plus longtemps aux Canadiens-français [*sic*] la profonde déception que cause en France leur attitude à l'égard de la guerre »<sup>23</sup>. En plus d'applaudir au caractère désintéressé de l'intervention canadienne depuis 1914, Millet admire la qualité du débat démocratique qui a mené au vote de la loi sur le service militaire obligatoire. Malheureusement, ce geste audacieux, que va entériner le Parlement canadien, est entièrement attribuable au zèle patriotique des Canadiens anglais : « Non seulement les Canadiens-français [*sic*] y ont fort peu participé, mais ils ont fait, et continue [*sic*] à faire tout leur possible pour mettre des bâtons dans les roues »<sup>24</sup>. Les parlementaires canadiens-français vont donc grandement nuire à l'établissement d'une loi qui sera quand même votée, confirmant ainsi une contribution « dérisoire » qu'il vaut mieux tenir secrète, de peur de faire honte aux Canadiens français.

Millet s'en prend également à Bourassa, à Laurier, à Lavergne et même à l'Église catholique canadienne à qui il reproche sa division interne face à une évidente question d'urgence nationale. Les élites canadiennes-françaises ne font rien pour empêcher une sécession nationale anticipée par Millet, une fois la loi appliquée. Il ajoute : « L'attachement aux vieux souvenirs [ceux de la France de jadis] a été aussi impuissant que le loyalisme à l'égard de l'Angleterre quant [*sic*] il s'est agi, pour les Canadiens de race française, de vaincre leur égoïsme provincial. Et nous constatons aujourd'hui ce fait paradoxal que le seul point de l'Amérique du Nord où l'on n'épouse pas avec ardeur la cause de la France est celui où l'on parle notre langue »<sup>25</sup>.



La réplique ne tarde pas sous la plume de Joseph Canada, pseudonyme conjoint de Joseph Lavoie et de Moïse Martin, tous deux infirmiers à l'Hôpital Laval de Troyes, un établissement canadien-français au service de la France. La rédaction du journal régional français *La Tribune de l'Aube* est saisie de l'article de Millet et accorde une pleine page à Lavoie et Martin le 13 août 1917. Les auteurs invitent Millet à étudier davantage l'histoire et la politique canadiennes avant d'oser critiquer la conduite actuelle des Canadiens français face à la conscription. Ils ajoutent : « Vous dites, M. Millet, qu'il n'y a que les Canadiens Français [*sic*] qui sont contre la conscription. Demandez donc au gouvernement canadien les centaines de pétitions des ouvriers canadiens-anglais comme canadiens-français demandant le rejet de la conscription ou de soumettre cette question au peuple »<sup>26</sup>.

Avançant des arguments « à la Bourassa », ils demandent quels sacrifices fait la France pour venir en aide au Canada français, et ce qu'elle serait prête à faire si tant est que le pays soit attaqué par les Américains ou les Japonais : « N'est-ce pas un devoir sacré pour tous les Français de défendre les leurs, [...] au lieu de les critiquer et de les injurier sans connaître les raisons qui les font agir. Votre article paraîtra dans tous les journaux canadiens-français. Songez au désappointement et au peu d'encouragement qu'il provoquera. Pensez-vous que les Canadiens-Français [*sic*] seront bien enthousiastes à venir vous défendre quand vous les jugez si mal »<sup>27</sup> ?

Les auteurs rappellent le sang qui a coulé sur les Plaines d'Abraham en 1759, ou encore leur stupéfaction de voir la France abandonner, de « gaieté de cœur », le Canada quatre années plus tard. La guerre de 1870 et celle de 1914 avaient vu des milliers de Canadiens français combattre pour leur ancienne mère patrie. Qu'a fait la France en retour ? Rien, ou très peu. Ce n'est que cent ans après la capitulation de Québec qu'elle a daigné envoyer son navire *La Capricieuse* mouiller dans le Saint-Laurent, et ce, sans compter qu'elle avait « [...] mis plus d'enthousiasme, d'honneur et de gloire à aider les Américains à conquérir leur indépendance que vous en avez mis en 1759 à conserver le Canada, votre plus belle et riche colonie »<sup>28</sup>.

Le Comité France-Amérique, une organisation culturelle de promotion des relations franco-canadiennes, intervient à son tour dans le débat. Léopold Leau<sup>29</sup> consacre un article aux Canadiens français qui présente une avalanche de chiffres estimant que 20 000 militaires francophones se sont volontairement enrôlés dans le Corps canadien jusqu'en mai 1917. Leau indique que ce chiffre doit être analysé à sa juste valeur, en proposant une réflexion purement hypothétique : combien faudrait-il « [...] lever de volontaires en France afin de secourir les Canadiens français luttant pour leur existence nationale. De 300 000 à 400 000 »<sup>30</sup>. Il croit que cette

comparaison donne une idée de la part prise par les Canadiens français dans la guerre, et ce, même s'il ne peut nier que l'effort canadien-anglais soit nettement plus important.

Par contre, il croit que le Canada anglais est justifié de remettre en cause le patriotisme des francophones du pays. Leau s'attaque à la pensée de Bourassa qu'il accuse d'être ni plus ni moins à la tête d'une campagne planifiée de dénigrement au profit de l'Allemagne, même si le directeur du *Devoir* a prévu, avec justesse depuis 1899, que tôt ou tard les guerres impériales de l'Angleterre finiraient par amener la conscription au Canada et la dislocation à petit feu de l'Empire.

Leau ne le nie pas, mais pourquoi Bourassa revient-il constamment sur cette théorie qui ne fait que servir les intérêts allemands? Les propagandistes allemands ne font-ils pas assez de tort, sans qu'un intellectuel de la trempe du fondateur du *Devoir* ne s'approprie les arguments allemands en les adaptant «[...] à son propre caractère, à sa situation, à sa politique»<sup>31</sup>? Pour Leau, Bourassa fournit à la propagande du Reich tout l'outillage argumentatif nécessaire pour dénigrer l'engagement du Canada. Deuxièmement, la campagne qu'il orchestre contre cette participation finit par isoler le Québec du reste du pays, ce qui a pour conséquence une faible présence canadienne-française dans les tranchées.

François Veillot, autre intellectuel français connu au Québec, n'est pas de cet avis. Il refuse que les Canadiens français soient des «tire-au-flanc». Pour lui, des campagnes de presse inopportunes fournissent à certains écrivains canadiens-français des prétextes pour militer en faveur ou en défaveur d'un engagement accru. Or un prétexte n'est pas une raison. L'infériorité numérique de cette participation canadienne-française a des causes générales (historiques et socio-économiques propres aux Canadiens français) et particulières (mauvaise gestion canadienne de l'effort de guerre), mais n'est nullement attribuable à un fléchissement des sympathies pour la France et les Alliés. «Le problème angoissant de leur participation [celle des Canadiens français] à la guerre est désormais résolu. Quel que soit le jugement que l'on veuille porter sur leur attitude en face de l'enrôlement volontaire, il ne peut y avoir qu'un avis sur leur obéissance loyale et courageuse à la conscription. Donc, encore un coup, ce problème est résolu. Celui qui reste à résoudre, c'est le problème de leur avenir»<sup>32</sup>.

### **Du côté des cabinets politico-militaires: les premières inquiétudes**

Il n'y a pas que les hommes de lettres qui s'interrogent sur la qualité de la contribution québécoise à l'effort de guerre. Les politiciens et militaires français également. Dès l'été 1915, le gouvernement français est mis au

courant du difficile recrutement canadien-français. Du moins, une note trouvée dans les archives relatant une conversation tenue le 22 juillet, à Paris, entre le colonel Le Roy Lewis, attaché militaire britannique en France, et l'ambassadeur de Grande-Bretagne dans la capitale française, semble le montrer. « Les Canadiens français, au nombre de 2 000 000 [*sic*] ont à présent fourni au contingent *un bataillon*. Ceci tient à ce que S[ir]. Robert Borden n'est pas leur homme. Les Canadiens français pensent ne devoir fournir davantage »<sup>33</sup>. Devant ce manque supposé d'enthousiasme des Canadiens français, les deux hommes auraient pensé profiter du passage de Borden en France à l'été 1915 pour le recommander au titre de Chevalier de la Légion d'honneur. Cette décoration lui permettrait de retourner au Canada pour « [...] obtenir beaucoup de ses compatriotes d'origine française »<sup>34</sup>.

L'ambassadeur d'Angleterre aurait alors rejeté cette approche et l'affaire en serait restée là. Décorer un premier ministre pour s'attirer les faveurs du peuple semble être une solution saugrenue, mais elle témoigne de la préoccupation des autorités franco-britanniques face au faible recrutement canadien-français.

Le premier ministre canadien promet en janvier 1916 de porter à un demi-million d'hommes les effectifs du Corps expéditionnaire, ce qui mettra une pression inutile sur son gouvernement. Les pertes subies lors des batailles de la Somme (1916) et de Vimy (1917), combinées aux « [...] pressions exercées de part et d'autre exigeant que le Québec contribue à la guerre en proportion de sa population... »<sup>35</sup>, placent le premier ministre devant l'éventualité d'avoir à renier sa promesse. De son côté, le consul de France à Montréal, Charles Bonin, informe régulièrement le Ministère des Affaires étrangères (Quai d'Orsay) de ce qui circule, au Canada, depuis la campagne de la Carte du Service national (recensement national) en 1916 jusqu'à l'adoption de la loi de la conscription. Quant à la Carte, cette sorte de « recensement » fait à la hâte, il apparaît évident qu'Ottawa cherche à démontrer officieusement aux Canadiens qu'un bassin d'hommes valides existe qui ne pourrait être exploité autrement que par la conscription<sup>36</sup>.

Le consul Bonin explique au Quai d'Orsay que c'est surtout dans les milieux ouvriers que les oppositions au recensement sont les plus prononcées, les associations de travailleurs enjoignant leurs membres à ne pas remplir ces cartes. Les Canadiens associent la Carte à une éventuelle conscription, et la « [...] même attitude réservée s'est manifestée parmi les Canadiens-Français [*sic*], malgré la propagande faite par leurs journaux et par les plus hauts prélats [...] Il sera intéressant, quand les chiffres auront été publiés, de connaître quel a été l'accueil fait à cette nouvelle mesure de guerre par les différents éléments du peuple canadien »<sup>37</sup>.

Bonin se penche aussi sur les débats dans la presse qui traitent d'une éventuelle formation d'une brigade d'infanterie canadienne-française, soit pour l'armée canadienne ou française. Il pourrait s'agir d'un autre moyen pour encourager le recrutement, en offrant de meilleures chances de promotions aux candidats. Le problème le pique au vif depuis sa visite du camp de Valcartier à l'été de 1916. Persuadé que cette brigade existait bel et bien, Bonin a rapidement déchanté lorsque le brigadier-général E. W. Wilson, commandant du camp, a ordonné de mettre fin au projet. Le consul est déçu de l'ineptie des ministres francophones Casgrain et Blondin qui, lors de leur passage au camp, n'ont rien fait pour renverser la décision. Il conclut : « Il est évident que les autorités militaires anglaises ne voient pas d'un très bon œil la formation de ces bataillons canadiens-français pour qui le drapeau tricolore semble passer avant l'Union Jack »<sup>38</sup>.

La déception du consul est atténuée à la suite d'un entretien avec le colonel Arthur Mignault, qui s'occupe au Canada de recrutement en ce début de 1917. Mignault « [...] m'a entretenu de son désir d'arriver à l'incorporation de certaines unités canadiennes-françaises dans notre armée, dans des conditions analogues à celles où se trouvent les contingents russes combattant en France... »<sup>39</sup>. Mignault tient ces propos, même s'il connaît les obstacles qui se dresseront sur son chemin à Ottawa, et surtout à Londres, où justement un autre officier canadien-français, le lieutenant-colonel Henri Duverger, a rencontré le haut-commissaire canadien Georges Perley pour discuter de la situation québécoise<sup>40</sup>.

De son côté, l'aumônier Charles Thellier de Poncheville est l'un de ces officiers français qui aurait pu « cultiver » les ardeurs canadiennes-françaises, même s'il ne se fait pas d'illusion sur l'avenir du recrutement au Québec. Indulgent, il écrit « Il leur serait pénible qu'on les jugeât [les Canadiens français], en France, injustement, en attribuant à une défaillance de leur amour pour nous leur peu d'empressement à prendre les armes<sup>41</sup>. Il invite ses lecteurs à se questionner sur cette absence d'enthousiasme. Il propose, à cet égard, des hypothèses dont l'une consiste à l'examen du statut socio-économique du Canadien français moyen. Cultivateur, vivant loin de la ville, donc moins influencé par la politique, selon Poncheville, le Canadien français se marie tôt et fonde en conséquence une famille nombreuse et dépendante du fruit de son travail<sup>42</sup>. Les autorités militaires canadiennes ne l'aident guère à bien s'intégrer dans les rangs, le dispersant trop souvent dans des régiments unilingues anglais et sans chefs parlant sa langue. Ses compatriotes et lui se sentent « [...] placés dans des conditions d'infériorité qui leur assuraient peu d'avenir comme simple soldats, et rendaient difficile l'avancement de leurs officiers »<sup>43</sup>.

Par-dessus tout, Poncheville note que la pire atteinte faite au peuple canadien-français est de lui faire sentir qu'il est toujours conquis, celui-ci préférant parler de cession. De plus, le dernier volet réside dans le Règlement 17 sur les écoles francophones d'Ontario: «Ce dernier coup toucha au cœur un peuple qui lutte depuis un siècle et demi pour garder sa langue, enveloppe de son âme, et qui se redresse avec fièvre, presque avec colère, chaque fois qu'il voit surgir une menace nouvelle contre ses droits»<sup>44</sup>.

L'aumônier militaire résume en quelques lignes ce que les autorités françaises mettront un certain temps à comprendre, soit seulement vers 1916-1917. De son bureau de Londres, l'attaché militaire français, le colonel de la Panouse, adresse au général Robert Nivelles une synthèse de la situation. Selon l'officier, le recrutement pour l'année 1914 s'est déroulé à merveille au Québec. Les municipalités, institutions et divers corps de Milice ont rivalisé d'audace pour savoir qui allait envoyer le premier un bataillon complet au nouveau camp de Valcartier. La frénésie passée, c'est vers l'été de 1916 que le recrutement a fléchi, où l'une des erreurs est d'avoir mis trop l'accent sur la mobilisation des villes au détriment des campagnes: «Les campagnes ont beaucoup moins donné, qu'elles soient françaises ou anglaises. On peut même remarquer que dans l'Ontario, [...] une certaine opposition s'est manifestée contre le service obligatoire...»<sup>45</sup>. En admettant que la campagne tire de l'arrière, il n'empêche que, toutes proportions gardées (et chiffres à l'appui), le colonel de la Panouse croit que le Québec n'a pas envoyé un nombre équitable de recrues.

Le déficit de 60 000 hommes qu'il attribue à cette province (et de 30 000 à 40 000 pour le reste du Canada français) en février 1917 est la conséquence de l'abstention relative des Canadiens français qui «[...] forment un peuple essentiellement casanier, replié sur son autonomie locale, sur ses libertés et privilèges, étranger au courant impérial [...] Les Canadiens Français [*sic*] n'ont plus guère de relations de famille avec la France [...], et, par conséquent, aucun sentiment de famille ne pousse les jeunes Canadiens Français [*sic*] à venir en Europe»<sup>46</sup>. En plus d'invoquer comme Poncheville le statut militaire précaire des Canadiens français, le colonel ajoute que ce peuple, qui aime «rester à la maison», est négativement influencé par la politique anticléricale de la France depuis le début du siècle. La République aurait en ce sens coupé le dernier lien l'unissant à son ancienne colonie.

Au-delà de toutes les injustices dont peuvent être victimes les Canadiens français, la véritable cause de l'échec des enrôlements volontaires «[...] a été la violente campagne de nationalisme étroit que mène depuis des années M. Henri Bourassa, avec beaucoup de talent et d'éloquence d'ailleurs, et qui a eu une très grande répercussion populaire depuis qu'a commencé

la malheureuse controverse des écoles françaises de l'Ontario»<sup>47</sup>. Le colonel de la Panouse qualifie la campagne de Bourassa de «Sinn Fenisme canadien-français»<sup>48</sup>, que seule une propagande française adroitement menée pourrait arrêter, ou à tout le moins en ralentir les effets pervers. Il suggère de mandater des représentants du clergé et de l'armée pour conduire les campagnes de recrutement au Québec.

La situation ne s'améliore pas au fur et à mesure qu'avance l'année 1917. De plus, le rapport de la Panouse en dit long sur les espoirs des autorités françaises relativement au travail d'Arthur Mignault, qui avait été nommé agent recruteur du gouvernement fédéral au début de cette même année<sup>49</sup>.

### **La conscription et la montée de certaines tensions franco-québécoises**

À la fin mai 1917, au marché Montcalm à Québec, une foule estimée à 3 000 personnes manifeste contre le projet de loi de la conscription. Elle applaudit chaudement le lieutenant-colonel de milice et député Armand Lavergne, qui s'oppose au service militaire obligatoire. Convaincu que les Canadiens français iront se battre pour les guerres de l'Angleterre, Lavergne veut des élections puis un référendum sur l'adoption de cette éventuelle loi<sup>50</sup>. Comme l'avait rapporté Robert Rumilly, cette scène avait offusqué le consul de France à Québec, Raoul de Saint-Victor<sup>51</sup>, qui voit cet officier de milice déshonorer l'uniforme. Ses remarques choquent son voisin dans la foule, le ministre de l'Agriculture Joseph-Édouard Caron, qui rabroue le consul, au point où une sévère altercation se produit<sup>52</sup>. La situation est si tendue qu'au printemps, Paris réclame des rapports périodiques sur l'évolution du climat politique au Canada. Les premiers rapports envoyés à partir de la mi-juin attestent la montée progressive des tensions, dont la démission du ministre francophone des Mines Ésiouff-Léon Patenaude et la quasi-certitude de scission du Parti libéral canadien en constituent les prémices<sup>53</sup>.

Gabriel Hanotaux intervient alors. Selon l'ancien ministre français des Affaires étrangères, le Canada français (entendu le Québec francophone) fait fausse route et ne paraît pas être conscient de la gravité des événements. Il donne raison aux Canadiens français de s'inquiéter de l'avenir de leur langue et de leurs droits historiques, «[...] mais c'est précisément, parce que nous savons cela, [...] que nous pouvons nous adresser à nos amis du Canada en toute franchise et cordialité, usant de notre droit d'aïnesse et du douloureux privilège d'un peuple qui souffre»<sup>54</sup>.

Contrairement au colonel de la Panouse, Hanotaux croit que les «liens parentaux» constituent une raison valide d'enrôlement. Plus encore, la

guerre devient mondiale. Les pays de l'Amérique latine s'alignent les uns après les autres aux côtés des Alliés en 1917, et il n'est plus possible pour le Québec de rester ainsi à l'écart. Au paysan canadien-français installé sur sa terre, dans le confort du foyer familial, risquant de perdre cette seule jouissance, dans une armée anglophone qui ne peut lui offrir l'« asile » de sa langue maternelle, à cet homme, Hanotaux répond qu'il lui faut faire abstraction de ces injustices, puisque : « La guerre n'est plus seulement européenne, elle devient mondiale. Le sort de l'humanité se décide »<sup>55</sup>.

Pour sa part, M<sup>gr</sup> Alfred Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, veut prouver que le Québec a justement accompli son devoir en rapport à sa situation démographique dans le Canada, tout en reconnaissant à demi-mot que le Canada anglais respecte peu les francophones : « Et nous saurions en outre ne pas être touchés de cette considération que l'idée de venir au secours de la France toujours chère a été déterminante pour tant de Canadiens-Français qui auraient eu de si valables raisons pour ne pas s'engager... »<sup>56</sup>.

Cela dit, à la fin août 1917, le parlement puis le sénat canadiens votent le projet de loi, ce qui scinde le Parti libéral entre les tenants et les opposants à la loi<sup>57</sup>. Le consul Bonin fait savoir au Quai d'Orsay que face à des élections anticipées à l'automne, Wilfrid Laurier reviendra malgré tout au pouvoir et qu'il pourra trouver « [...] en dehors de la loi, le moyen de recruter assez d'hommes pour maintenir les effectifs des divisions canadiennes au front »<sup>58</sup>. Aux yeux des autorités françaises, Laurier paraît être le seul politicien canadien-français capable d'exercer une influence positive sur ses compatriotes<sup>59</sup>. En novembre, au moment où Borden parvient à consolider son nouveau Parti unioniste, avec les libéraux anglophones qui ont lâché Laurier, Paris apprend la confirmation que l'alliance des Canadiens anglais sur le service militaire obligatoire va accentuer « [...] les différences de race et de religion et donne[r] de nouveau une signification politique aux termes "Canada anglais, Canada français" qui n'avaient plus qu'un sens géographiques [sic] »<sup>60</sup>.

## Les élections fédérales et les émeutes de Québec

La campagne électorale prend son envol en novembre 1917. Bourassa s'allie temporairement à Laurier, sous la promesse de recourir à un référendum avant de poursuivre l'application la loi. Les autorités françaises sont certaines que Borden l'emportera. Son optimisme affiché au cours de la campagne se traduit, d'une part, par l'adhésion des libéraux anglophones à son parti et, d'autre part, par les recommandations de Laurier exhortant les jeunes Canadiens français à se conformer à la loi, même s'il s'engage à

l'abroger en cas de victoire<sup>61</sup>. L'éclatant succès de Borden le 17 décembre<sup>62</sup> amène Bonin à conclure: «Il est fâcheux, pour l'avenir, que le Canada français presque seul ait donné une majorité à Sir Wilfrid Laurier»<sup>63</sup>. La loi contraint les jeunes Canadiens français à se plier aux premières mesures d'enregistrement. Des signes d'insoumission à la législation se font déjà sentir<sup>64</sup>.

Du 28 mars au 2 avril 1918, la ville de Québec vit les pires émeutes de son histoire. Un millier de soldats arrivés de Toronto, livrent un bref mais sanglant affrontement avec les émeutiers, faisant cinq morts et des dizaines de blessés. Le 2 avril, le consul Bonin câble la nouvelle au Quai d'Orsay<sup>65</sup>, qui a une idée d'ensemble de la situation quelques heures après les événements<sup>66</sup>. Les communiqués sont parfois confus: «[...] les Canadiens français ne comprennent pas le sens de la guerre [...] L'opposition du Canada français à la guerre paraît surtout motivée par des raisons religieuses. [...] la présence à Montréal d'une Mission [*sic*] d'officiers français [celle menée par le capitaine Duthoit] a produit une excellente impression et semble avoir ranimé les sentiments francophiles»<sup>67</sup>.

Fin avril, Bonin envoie à Paris un rapport détaillé, où il rappelle le fil des événements, tout en tentant d'analyser les causes des émeutes. Il soulève plusieurs hypothèses, à commencer par celle voulant que des gens étrangers à la ville de Québec soient derrière le coup, ou encore que les journaux nationalistes et anticonscriptionnistes y soient impliqués. Bonin croit aussi que l'agitation dans la Vieille Capitale ne constitue qu'un premier chapitre d'un complot plus vaste dans l'ensemble du Canada, se basant ainsi sur une importante saisie d'armes à Toronto au même moment<sup>68</sup>.

Le consul de France à Montréal assure que la situation se résorbera rapidement. Et les engagements volontaires dans le Dominion ont sensiblement repris depuis les émeutes: «On signale un nouvel esprit patriotique chez les Canadiens français qui s'enrôlent particulièrement dans les services de l'aviation et des tanks. [...]»<sup>69</sup>. Pêche-t-on par excès d'optimisme? D'après les calculs du printemps 1917 et les exemptions anticipées, la conscription devrait fournir 100 000 hommes au Corps expéditionnaire. Les statistiques officielles révèlent qu'au 11 novembre 1918, il y a précisément 99 651 enrôlements dans le cadre de la loi<sup>70</sup>.

Seul le quart de ces conscrits est allé au front dans les derniers mois des hostilités. Les archives sont muettes quant à l'opinion des autorités françaises sur l'efficacité réelle de la conscription canadienne d'un point de vue strictement militaire. Paris constate, par contre, jusqu'à quel point la loi sur le service militaire obligatoire engendre le chaos, et qu'elle est perçue comme le symbole majeur de division entre Canadiens français et anglais. Les autorités françaises sont sympathiques, voire comprennent, la



cause de la défense des droits des Canadiens français, mais les nombreuses correspondances dévoilent des inquiétudes, sinon de la stupeur devant une « indifférence » difficilement justifiable des Canadiens français.

## Conclusion

Les chroniqueurs français ont tenté de commenter la qualité de l'intervention du Québec entre 1914 et 1918. La plupart étaient relativement indulgents, mais certains, dont Philippe Millet, eurent le courage quasi suicidaire d'écrire : « les Canadiens français ont failli à leurs devoirs ». Il fut l'un des rares à ne pas se cacher derrière les proportionnalités mathématiques, pour dire plus franchement ce que les Poncheville, Leau, Baudrillart et autres n'osaient affirmer. Lesquels sont le plus à blâmer ? Lesquels font le plus preuve d'hypocrisie ? Millet qui écrit clairement et publiquement ce qu'il pense, ou encore François Veuillot qui, au Québec, fait l'apologie de la contribution canadienne-française, alors qu'à bord du bateau le ramentant en France, il s'en plaint au Quai d'Orsay<sup>71</sup>.

Cet article ne se voulait pas une étude exhaustive des relations entre la France et le Québec entre 1914 et 1918. Nous avons bien entendu dû circonscrire le sujet et avons surtout tenté de l'aborder sous l'angle de la perception qu'avait la France de la mobilisation des Canadiens français. Ce qui étonne, c'est de voir que les élites tant françaises que canadiennes-françaises ont tenté de développer ces liens entre la France et le Québec. Cependant, nous l'avons vu, tant le contexte national fragile que le faible enrôlement a donné des rapports que l'on pourrait qualifier de « mitigés ». Les Canadiens français, tiraillés entre des intérêts propres à la défense du Canada (et de l'Empire britannique) et le combat moral pour la France, n'ont jamais réellement choisi leur camp.

L'enthousiasme de 1914 s'est progressivement effrité, au point où la crise de la conscription de 1917 a sérieusement érodé, sans toutefois l'anéantir, cet attachement. Les mois qui ont suivi les émeutes de Québec ont vu une hausse de l'enrôlement que l'on ne peut toutefois pas rattacher à un renouveau du sentiment d'attachement au combat de la France, mais plutôt à l'obligation de respecter la nouvelle loi en vigueur.

Mais les Canadiens français connaissaient-ils réellement la France ? Que savaient-ils d'elle ? Peu ou pas grand-chose, si ce n'est ce que les journaux voulaient bien en dire ou encore ce que les curés en chaire décrivaient. Peu de Canadiens français avaient alors les moyens de se rendre en France et d'y constater par eux-mêmes ce qu'elle était devenue<sup>72</sup>.

Selon les contemporains français, il semble que le Québec n'a pas fourni une contribution militaire à l'égal de sa population. La France a pris

conscience de ce problème et a tenté d'y remédier en 1917, notamment en envoyant des « missions » dans la province. Mais, compte tenu du faible enrôlement, les Français doutaient tout de même de la valeur que les Canadiens français accordaient à la cause alliée. Affichant généralement une grande retenue, certains commentateurs critiquaient les Canadiens français. Plus modérés, d'autres mesuraient l'effort de guerre du Québec à la lumière des tentatives françaises de faire connaître la cause de la France et celle des Alliés.

#### NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Pour la période de la guerre de Sept Ans jusqu'à la fin du Premier Empire, notons l'ouvrage de Claude Galarneau, *La France devant l'opinion canadienne*, (1760-1815), Québec et Paris, Les Presses de l'Université Laval et Librairie A. Colin, coll. « Cahiers de l'Institut d'Histoire, 16 », 1970, 401 p. Sur les rapports au XIX<sup>e</sup> siècle : Claude Galarneau, « Les Canadiens en France (1815-1855) », *Les Cahiers des Dix*, Québec, no. 44 (1989), p. 135-181 ; Sylvain Simard, *Mythe et reflet de la France : l'image du Canada en France, 1850-1914*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française », 1987, 440 p. ; Armand Yon, *Le Canada français vu de France (1830-1914)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Vie des Lettres québécoises », 1975, 235 p. Sur les rapports depuis le XIX<sup>e</sup> siècle : Louise Beaudoin, *Les relations France-Québec : deux époques, 1855-1910, 1960-1972*, Québec, Université Laval (mémoire de maîtrise), 1974, 196 p. ; Philippe Prévost, *Les relations franco-canadiennes de 1896 à 1911*, Paris, Université de Paris-Sorbonne (mémoire de maîtrise), 1984, 201 p., et Philippe Prévost, *La France et le Canada. D'une après-guerre à l'autre (1918-1944)*, Saint-Boniface (Manitoba), Les Éditions du Blé, coll. « Soleil », 1994, 492 p. ; Éric Amyot, *Le Québec entre Pétain et de Gaulle. Vichy, la France libre et les Canadiens français, 1940-1945*, Montréal, Fides, 1999, 365 p. ; Paul-André Comeau et Jean-Pierre Fournier, *Le lobby du Québec à Paris. Les précurseurs du Général de Gaulle*, Montréal, Québec-Amérique, 2002, 207 p. ; Frédéric Bastien, *Relations particulières : la France face au Québec après de Gaulle*, Montréal, Boréal, 1999, 423 p. ; Gabrielle Mathieu, *Les relations franco-québécoises de 1976 à 1985*, Québec, Centre québécois de relations internationales, Département de science politique, Université Laval, coll. « Cahiers du CQRI, n° 8 », 1992, 203 p.
2. Pour la période de la guerre de 1914-1918, on note les ouvrages suivants : Sylvie Guillaume, *Les Québécois et la vie politique française (1914-1969). Parenté et dissemblances*, Bordeaux, Université de Bordeaux-III (thèse de doctorat), Institut d'études politiques, Centre d'études canadiennes, 1975, 292 p. ; Alban Lachiver, *Le soutien humanitaire canadien-français à la France durant le premier conflit mondial à travers l'action du Comité France-Amérique de Montréal (1914-1918)*, Amiens, Université de Picardie-Jules Verne (mémoire de maîtrise), 1994, 184 p. ; Armand Yon, « Les Canadiens français à la Guerre de 1914-1918. Devant l'opinion française », *Les Cahiers des Dix*, Québec, no. 38, 1973, p. 9-32.

3. L'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche-Hongrie en 1908-1909 et les guerres balkaniques de 1912-1913 avaient amené l'Europe au bord de la guerre générale.
4. C'est aussi ce que Robert Young comprend lorsqu'il évoque cette « association naturelle » entre la France et la *Civilisation* dans son interprétation de la promotion de la culture et des idéaux français par le Quai d'Orsay (à travers sa Maison de la Presse au début de 1916 et son Commissariat à l'Information à la fin de 1917), une fois les États-Unis devenus belligérants. Robert Young, *Marketing Marianne: French Propaganda in North America, 1900-1940*, New Brunswick, New Jersey et London, Rutgers University Press, 2004, p. 60.
5. Gabriel Hanotaux, *La France vivante en Amérique du Nord*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1913, p. 245. L'auteur ajoute que le resserrement des liens avec l'Amérique fait partie d'une stratégie globale de redressement de la France sur le plan international. L'amélioration des finances, de l'armée, le dégageant de l'isolement diplomatique (alliance franco-russe) et l'expansion coloniale, autant de voies connues et empruntées par Hanotaux dans son raisonnement sur le futur statut international de la France.
6. Desmond Morton, « La Guerre d'indépendance du Canada : une perspective anglophone », dans Roch Legault et Jean Lamarre (dir.), *La Première Guerre mondiale et le Canada: contributions socio-militaires québécoises*, Montréal, Méridien, 1999, p. 12.
7. Rappelons que l'Église et l'État en France sont officiellement séparés depuis 1905. Susan Mann Trofimenkoff, « Quebec and the Great War », dans *Interpreting Canada's Past. Volume Two. Post-Confederation*, Don Mills (Ontario), Oxford University Press, 1993, p. 380.
8. Sylvie Lacombe, *La rencontre entre deux peuples élus. Comparaison des ambitions nationale et impériale au Canada entre 1896 et 1920*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, p. 234.
9. Médéric Martin a été maire de Montréal de 1914 à 1924 (réélu en 1916, puis a fait un cours mandat de 1926 à 1928). Olivier-Napoléon Drouin a été maire de Québec de 1910 à 1916, puis Henri-Edgar Lavigreur a pris sa succession jusqu'en 1920.
10. Susan Mann Trofimenkoff, *loc. cit.*
11. On peut à cet égard rappeler la brochure publiée en décembre 1915 par Bourassa et intitulée *Que devons-nous à l'Angleterre? La défense nationale, la révolution impérialiste, le tribut à l'Empire*, Montréal, s. é., 1915, 420 p. L'auteur démontre (p. 27-28) l'imposition progressive de la doctrine impérialiste dans les mentalités de la classe politique canadienne et de ses conséquences dans l'enchaînement des événements politico-militaires entre 1890 et 1914, qui se traduit au Canada par un affaiblissement de sa force politique au sein de l'Empire. Voir Robert Rumilly, *Henri Bourassa*, Stanstead, Éditions du Marais, 2000 (1953, 1ère éd.), p. 542 et Robert Lahaise, *Une histoire du Québec par sa littérature, 1914-1939*, Montréal, Guérin, 1998, p. 39.
12. Sylvie Lacombe, *op. cit.*, p. 92.
13. *Le Devoir*, 14 juillet 1915. Cité dans Alban Lachiver, « Le soutien humanitaire canadien-français à la France en 1914-1918. », *Guerres mondiales et conflits*

contemporains. *Les entrées en guerre en 1914*, no. 179, juillet 1995, p. 163. À noter que les propos de Héroux sont publiés dans le contexte des célébrations du 14 juillet (chap. 5).

14. *L'Événement*, 5 août 1914, p. 1. Cité dans Réal Bélanger, « Erreur de syntaxe », *Revue Internationale d'Histoire Militaire*, no. 51, 1982, p. 82.
15. Sylvie Lacombe, *op. cit.*, p. 248.
16. Sur le faible poids des ministres francophones dans le cabinet Borden, la qualité des relations entretenues entre le Premier ministre et ces derniers, et l'influence du parti conservateur au Québec, voir Robert C. Brown, *Robert Laird Borden. A Biography. Volume I: 1854-1914*, Toronto, MacMillan of Canada, 1975, p. 250-253.
17. Bibliothèque et Archives Canada (BAC), MG 26 H-1 (a), *Borden Papers*, vol. 47, p. 21 927. Lettre de Philippe Roy (haut-commissaire canadien à Paris) à Borden datée du 14 septembre 1914.
18. *Les débats de l'Assemblée législative, 13<sup>e</sup> législature, 4<sup>e</sup> session (du 11 janvier 1916 au 16 mars 1916)*, séance du 21 janvier 1916.
19. Le chanoine Charles Thellier de Poncheville (1875-1956) était un conférencier de grande réputation. Vétéran de la bataille de Verdun comme brancardier, de février 1916 à janvier 1917, ses exploits comme aumônier militaire auprès des soldats français avaient été salués dans la presse de par le monde, notamment au Québec. Thellier de Poncheville connaissait bien le Canada, qu'il avait visité à quelques reprises, en particulier en 1917 alors qu'il était venu prêcher le carême à Montréal.
20. Charles Thellier de Poncheville (abbé), « Le sang de France au Canada. Discours prononcé à la Madeleine de Paris le 2 juillet 1917 », *Revue canadienne. Nouvelle série*, volume XXI, mai 1918, p. 345.
21. *Ibid.*
22. En plus de sa collaboration à *L'Œuvre*, le professeur agrégé Philippe Millet a également été chroniqueur au journal parisien *Le Temps*. Il a aussi été directeur politique de la revue hebdomadaire *L'Europe Nouvelle* fondée au début de 1918, revue qui se proposait d'analyser objectivement les problèmes politiques en Europe d'après-guerre.
23. Cité dans Oval, E. I. et E. Rastus (*i.e.* J. A. Lavoie et M. E. Martin), *Une Unité Canadienne*. « Coq-à-l'Âne ». *Série-Comique*, Québec, s. e., 1920, p. 154. Lavoie et Martin sont tous deux des infirmiers qui servent au sein de l'Hôpital Laval pendant la guerre. Rappelons aussi que l'article de Millet est publié sous le titre *Les Canadiens-Français*, le 11 août 1917, soit avant les élections canadiennes de décembre et l'application intégrale de la loi.
24. *Ibid.*, p. 155.
25. *Ibid.*, p. 156.
26. *Ibid.*, p. 157.
27. *Ibid.*, p. 158.
28. *Ibid.*
29. Léopold Leau (1868-1940) était un mathématicien français de réputation internationale qui s'était aussi fait un nom par ses travaux sur les mécanismes scientifiques associés aux langues parlées. Il s'était par conséquent intéressé à la question de l'adoption d'une « langue auxiliaire internationale ».

30. Léopold Leau, « Le Canada et la guerre », *France-Amérique. Revue mensuelle du Comité France-Amérique*, no. 76, avril 1918, p. 112. Leau sympathise constamment avec les difficultés que vivent les Canadiens français dans leur propre pays, notamment sur leurs problèmes d'intégration dans les forces armées (manque d'unités francophones distinctes) et la question des écoles franco-phones d'Ontario. Voir Armand Yon, « Les Canadiens français à la Guerre de 1914-1918... », p. 13. Hanotaux plaide aussi dans *Le Figaro* (2 juillet 1917) sur le manque d'unités distinctes francophones au sein du Corps canadien comme explication aux problèmes de recrutement, *ibid.*, p. 17-18.
31. Léopold Leau, *loc. cit.*, p. 114.
32. François Veillot, « Le voyage de M. François Veillot au Canada », *La Semaine religieuse de Montréal*, 36<sup>e</sup> année, vol. LXXII, no. 10, 2 septembre 1918, p. 153.
33. Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT), 5 N 132. *Cabinet du Ministre. Renseignements d'origines diverses. Janvier-Octobre 1915. Dossier n° 2*. Lettre manuscrite et anonyme datée du 22 juillet 1915. Souligné dans l'original.
34. *Ibid.*
35. Jean Pariseau et Serge Bernier, *Les Canadiens français et le bilinguisme dans les Forces armées canadiennes. Tome I. 1763-1969: le spectre d'une armée bicéphale*, Ottawa, Service historique de la Défense nationale, coll. « Histoire socio-militaire », no. 2, 1987, p. 76.
36. J. L. Granatstein et J. M. Hitsman, *Broken Promises. A History of Conscription in Canada*, Toronto, Copp Clark Pitman Ltd., 1985, p. 47.
37. SHAT, 7 N 692. *E. M. A. 2<sup>e</sup> Bureau. Section anglaise. Janvier 1917-septembre 1918*. Lettre de Bonin au Quai d'Orsay datée du 10 janvier 1917.
38. SHAT, 7 N 1296. *E. M. A. 2<sup>e</sup> Bureau. Section anglaise. Attachés militaires. Grande-Bretagne*. 1917. Lettre de Bonin à l'État-major de l'Armée, via le Quai d'Orsay, datée du 15 septembre 1916. À noter que l'allusion de Bonin au drapeau tricolore (français) n'est probablement qu'une image pour illustrer le fait français dans l'armée canadienne.
39. SHAT, 7 N 692. *E. M. A. 2<sup>e</sup> Bureau. Section anglaise. Janvier 1917-septembre 1918*. Lettre de Bonin au Quai d'Orsay datée du 10 janvier 1917.
40. *Ibid.*
41. Charles Thellier de Poncheville (abbé), *La France vue d'Amérique*, Paris, Bloud & Gay, 1918, p. 35.
42. *Ibid.*, p. 35-36.
43. *Ibid.*
44. *Ibid.*, p. 36.
45. SHAT, 16 N 3007. *Grand-Quartier-Général. Théâtre d'Opérations Extérieures (2<sup>e</sup> Bureau). Campagne contre l'Allemagne (1914-1918). Entrées Angleterre. Série E. Janvier-juin 1917. Dossier n° 2*. Rapport non titré et non paginé du colonel de la Panouse au général Nivelles daté du 16 février 1917. Voir aussi le même rapport paginé au Ministère des Affaires étrangères (MAE), Archives de la Maison de la Presse, informations – presse – propagande. 1914-1918, actions de propagande: dossiers géographiques, Canada, février 1917-octobre 1918, vol. 37, p. 5.
46. *Ibid.*
47. *Ibid.*, p. 6.

48. Il fait une allusion au parti politique irlandais Sinn Fein qui avait été fondé en 1905 par Arthur Griffith. Les objectifs initiaux du parti étaient d'opposer une résistance passive à l'occupant britannique, de s'abstenir de participer aux débats au parlement de Westminster à Londres, avec les autres députés britanniques, et de développer une économie nationale (irlandaise) qui ignorerait l'Angleterre. Il est probable que le colonel de la Panouse ait fait cette allusion douteuse, dans la mesure où il aurait cru qu'à leur façon, les Canadiens français, par leur refus de participer à l'effort de guerre, seraient à l'égal des Irlandais, soit des gens qui « saboteraient » l'effort de guerre britannique, et au final celui des Alliés.
49. *Ibid.*
50. Robert Rumilly, *Histoire de la Province de Québec. Tome XXIII. « La conscription »*, Montréal, Montréal-Éditions, s. d., p. 86.
51. *Ibid.* Il est probable que le sentiment du consul soit exacerbé par le fait que son fils sert comme lieutenant dans les rangs du 22<sup>e</sup> bataillon en France.
52. *Ibid.*
53. SHAT, 7 N 678. E. M. A. 2<sup>e</sup> Bureau. 1<sup>re</sup> Section des Services de Renseignements Généraux. *Bulletin de Quinzaine. Avril 1917-août 1919*. Bulletins datés du 13 juin et du 14 juillet 1917. Des extraits de ces bulletins se trouvent au SHAT, mais c'est le Quai d'Orsay qui reçoit les rapports, dont le contenu est par la suite partagé avec le ministère de la Guerre.
54. *Le Figaro*, 2 juillet 1917, p. 1; *La Presse*, 27 juillet 1917, p. 11. L'article paraît aussi dans le journal franco-américain *Le Courrier des États-Unis* le 1<sup>er</sup> juillet 1917, à l'occasion du cinquantième anniversaire du Dominion.
55. *Ibid.*, pour tous les journaux cités à la note précédente.
56. Alfred Baudrillart (M<sup>gr</sup>), *L'effort canadien*, Paris, Bloud & Gay Éditeurs, 1917, p. 13.
57. Rappelons qu'à cette époque, des députés libéraux anglophones se sont joints à la coalition « unioniste » qu'était en train de constituer le premier ministre conservateur Robert Borden (une alliance de conservateurs et de libéraux en faveur de la conscription). Ces anciens libéraux sont devenus les « libéraux-unionistes », et ils ont ainsi voté en faveur de la conscription, dans le nouveau Parti unioniste en octobre 1917. De leur côté, les « opposants » à la loi du service militaire obligatoire formaient un bloc constitué de députés libéraux qui s'étaient ralliés à Wilfrid Laurier.
58. SHAT, 7 N 679. E. M. A. 2<sup>e</sup> Bureau. 1<sup>re</sup> Section des Services de Renseignements Généraux. *Bulletin de Quinzaine. Avril 1917-août 1919*. Bulletin daté du 21 août 1917.
59. Sur la compréhension du gouvernement français relativement au problème de la conscription en Amérique, voir André Kaspi, *Le temps des Américains: le concours américain à la France en 1917-1918*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1976, p. 82.
60. SHAT, 7 N 679. E. M. A. 2<sup>e</sup> Bureau. 1<sup>re</sup> Section des Services de Renseignements Généraux. *Bulletin de Quinzaine. Avril 1917-août 1919*. Bulletin daté du 1<sup>er</sup> novembre 1917. Sur l'aspect « racial » des élections, J. L. Granatstein et J. M. Hitsman écrivent: « No other conclusion can be drawn from this election campaign,

one of the few in Canadian history deliberately conducted on racist grounds», *op. cit.*, p. 78.

61. SHAT, 7 N 678. E. M. A. 2<sup>e</sup> Bureau. 1<sup>re</sup> Section des Services de Renseignements Généraux. *Bulletin de Quinzaine. Avril 1917-août 1919*. Bulletin daté du 5 décembre 1917.
62. Les résultats des élections fédérales tenues le 17 décembre 1917 voient le nouveau parti unioniste sortir gagnant avec 153 sièges face aux libéraux qui ont obtenu 82 sièges (dont 62 au Québec sur une possibilité de 65). Les unionistes n'ont emporté que 3 sièges au Québec, tous situés dans des circonscriptions majoritairement anglophones. C'est dire que le Québec francophone s'est rallié derrière Laurier.
63. SHAT, 7 N 679. E. M. A. 2<sup>e</sup> Bureau. 1<sup>re</sup> Section des Services de Renseignements Généraux. *Bulletin de Quinzaine. Avril 1917-août 1919*. Bulletin daté du 25 décembre 1917.
64. Jean-Paul de Lagrave, *Histoire de l'information au Québec*, Montréal, Les Éditions La Presse, coll. «Jadis et Naguère», 1980, p. 161. A noter que cette loi prévoyait, en cas d'insoumission à l'enregistrement, de sévères amendes et des peines d'emprisonnement.
65. Centre des Archives Diplomatiques de Nantes (CADN), *État de versement des archives rapatriées de l'Ambassade de France à Washington. 1850-1942. Canada. 19 mars 1913-14 mars 1919*. Câble de Bonin au Quai d'Orsay daté du 2 avril 1918.
66. *Ibid.* Câble de Bonin au Quai d'Orsay daté du 5 avril 1918.
67. SHAT, 7 N 679. E. M. A. 2<sup>e</sup> Bureau. 1<sup>re</sup> Section des Services de Renseignements Généraux. *Bulletin de Quinzaine. Avril 1917-août 1919*. Bulletin daté du 19 avril 1918.
68. CADN, *État de versement des archives rapatriées de l'Ambassade de France à Washington. 1850-1942. Canada. 19 mars 1913-14 mars 1919*. Rapport de Bonin au Quai d'Orsay daté du 30 avril 1918.
69. SHAT, 7 N 679. E. M. A. 2<sup>e</sup> Bureau. 1<sup>re</sup> Section des Services de Renseignements Généraux. *Bulletin de Quinzaine. Avril 1917-août 1919*. Bulletin daté du 11 mai 1918.
70. J. L. Granatstein et J. M. Hitsman, *op. cit.*, p. 98.
71. MAE, Archives de la Maison de la Presse, informations – presse – propagande. 1914-1918, actions de propagande: dossiers géographiques, Canada, février 1917-octobre 1918, vol. 37. Rapport de F. Veulliot au Quai d'Orsay intitulé «Note sommaire sur mon voyage au Canada et aux États-Unis (d'octobre 1917-mai 1918)», 114 p.
72. Pierre Savard, «Les Canadiens français et la France. De la "Cession" à la "Révolution tranquille"», dans Paul Painchaud (dir.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Québec et Montréal, CQRI, Les Presses de l'Université du Québec, 1977, p. 490.